

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant cette décade on a noté les premières pluies utiles au Nord Ouest et à l'Ouest du territoire marquant ainsi l'effectivité du début de saison sur le pays.

Au Nord, la région de Saint Louis reçu de bonnes pluies marquant ainsi le début de la saison culturale. La région de Louga, les départements de Matam et Kanel ont été faiblement arrosés. Mais ces quantités d'eau bien que faibles ont été très utiles pour le maintien de l'humidité du sol.

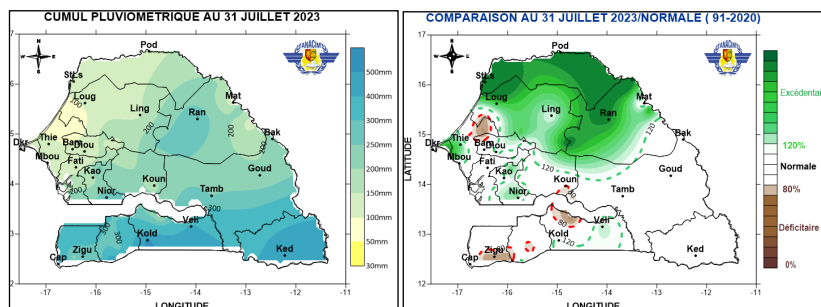
L'Ouest du pays a connu un regain des activités pluvio orageuses avec la capitale dakaroise qui a enregistré de fortes pluies durant la journée du 24 juillet: Rufisque (88mm), Mbao (128mm), Diass (112mm). Ces pluies à l'instar de la région de Saint Louis ont fini d'installer la saison dans l'Ouest.

Des pluies bien réparties dans le temps et dans l'espace ont rythmé la décade dans les régions Centre. Les cumuls hebdomadaires généralement supérieurs à 50mm ont été bénéfiques pour les jeunes semis en phase de croissance.

A l'Est le régime pluviométrique a été très variable. Si les postes de Salémata, Kidira et Koumpentoum ont recueilli moins de 15 mm durant la décade, plusieurs postes de la région de Kédougou ont enregistré des cumuls de la période compris entre 70 et 130mm.

Au Sud, le régime pluviométrique a été intense surtout dans les régions de Ziguinchor et Kolda. Les cumuls décadaires ont évolué entre 13.6 mm à Goudomp et 155.9 mm à Kolda. Ces pluies ont maintenu voire renforcer les stock d'eau déjà présents au niveau des rizières.

Les cumuls saisonniers sont compris entre 34.7 mm à Dakar Yoff et 520.4 mm à Kolda. La situation comparée à la normale 1991-2020 est excédentaire à normale avec un déficit noté dans le département de Tivaouane, le Nord Kolda et l'axe Ziguinchor-Oussouye.



Perspectives de la première décade d'Aout 2023

Les régions Sud, Est (Matam, Tamba) et Centre-sud (Kaolack, Fatick, Kaffrine) seront exposées à des manifestations pluvieuses faibles à modérées les 02 et 03 aout 2023.

Une accalmie sera notée par la suite sur une bonne partie du pays hormis au Sud du pays entre le 04 et le 05 aout 2023.

Une phase humide du 06 au 09 août, plus intense intéressera le Sénégal et occasionnera progressivement des pluies sur tout le pays, plus particulièrement au Sud et Centre où des intensités modérées à fortes sont attendues.

**Décade du 21 au 31 Juillet
2023**

Sommaire

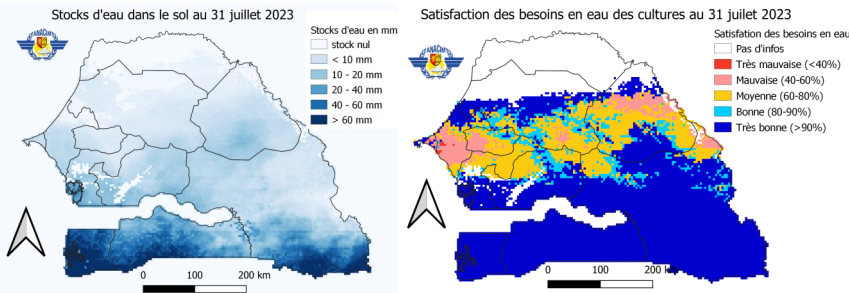
- **Météo:** Installation effective des pluies sur tout le pays
- **Hydrologie:** Alternance de baisse et hausse de niveau sur le Fleuve Sénégal
- **Agriculture:** Généralisation des semis en humide sur le pays
- **Suivi de la végétation:** Installation normale de la végétation au Sud et Sud Est
- **Suivi des marchés:** Epuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	24 juil	24 juil.	03 aout
Podor	07 juil	24 juil.	04 aout
Matam	21 juin	27 mai	08 juillet
Ranéro	21 juin	27 mai	08 juillet
Louga	07 juil	24 juil.	01 aout
Linguère	01 juil	19 juil.	20 juillet
Diourbel	10 juil	21 juin	21 juillet
Bambey	20 juil	20 juin	22 juillet
Thiès	03 juil	19 juil.	29 juillet
Mbour	10 juil	20 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	24 juil	20 juil.	26 juillet
Fatick	17 juil	27 mai	13 juillet
Kaolack	18 juin	27 mai	16 juillet
Kaffrine	18 juin	27 mai	11 juillet
Koungheul	18 juin	08 juin	12 juillet
Nioro du Rip	10 juil	27 mai	09 juillet
Tambacounda	13 juin	27 mai	29 juin
Goudiry	13 juin	27 mai	03 juillet
Bakel	16 juin	27 mai	10 juillet
Kédougou	13 juin	08 juin	07 juin
Kolda	10 juin	26 mai	21 juin
Vélingara	15 juin	08 juin	30 juin
Ziguinchor	17 juin	27 mai	25 juin
Cap Skirring	17 juin	22 juin	28 juin

Bilan hydrique

A la troisième décade de juillet, les stocks d'eau dans le sol sont supérieurs à 60mm dans le Sud Ouest et l'extrême Sud Est. Ces stocks sont supérieurs à 20mm sur les localités Centre, l'Est. Dans l'extrême Nord Ouest et l'Ouest les stocks sont inférieurs à 10mm.

La satisfaction des besoins en eau des cultures sont très bonnes sur la moitié Sud du territoire et sur la ligne Mboro– Tivaouane-Louga-Ranéro. Les besoins en eau des cultures sont moyens aux environs de Fatick, Kounghoul, Malem Hoddar et Bakel. Ils de-



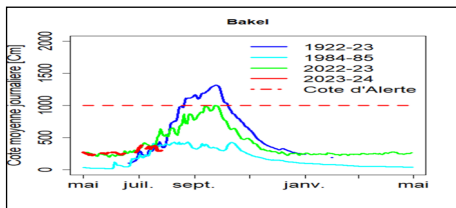
Situation hydrologique

La situation hydrologique dans le bassin du Fleuve Sénégal est marquée par : une **alternance inter-journalière** entre une **phase de baisse** et une **phase de hausse du HE**, mais dans l'ensemble la hausse domine sur la baisse pour cette **troisième décade de juillet**. **De légères hausses du niveau de l'eau** par rapport à celui de la **décade précédente pour toutes les stations hydrologiques du Fleuve Sénégal** (Bakel 46 cm, Matam 78 cm, Podor 7 cm, Kidira 60 cm).

I. Bassin du fleuve Sénégal

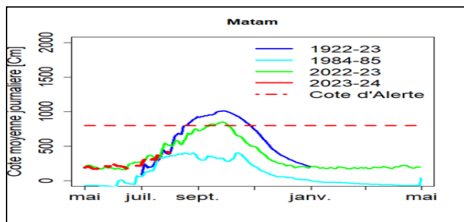
I.1 Station de Bakel

La baisse du niveau de la fin de la deuxième décade de juillet s'est poursuivie jusqu'au 21 juillet passant de 357 à 353 cm soit 03 cm. Entre le 22 et 27 juillet, le niveau est à la hausse de 82 cm (371 à 463 cm). Du 28 au 31 juillet, il y'a eu une baisse de 51 cm (451 à 390 cm). Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est largement en deçà (245 cm en moyenne) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023).



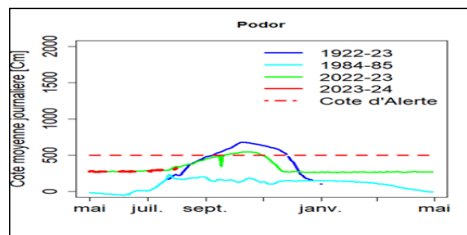
I.2 Station de Matam

Il a été noté une baisse du niveau de l'eau de 6 cm entre le 21 et le 22 juillet (367 à 361 cm) après la hausse de la fin de la deuxième décade ; une hausse de 58 cm soit de 362 à 420 cm entre le 23 et le 29 juillet; le niveau a ensuite baissé de 13 cm entre le 30 et le 31 juillet, passant de 410 à 397 cm.



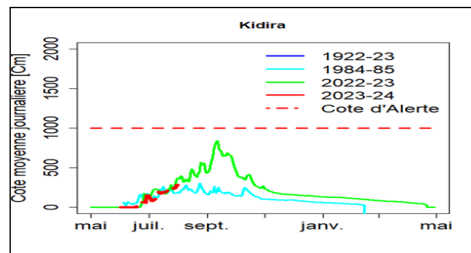
I.3 Station de Podor

On note la hausse de la fin de la deuxième décade s'est poursuivie, passant de 294 cm, le 20 juillet à 298 cm 21 juillet soit 4 cm; une légère baisse de 3 cm entre le 22 et le 23 juillet soit de 294 à 291 cm; une hausse du niveau de 7 cm est observée entre le 24 et le 26 juillet, passant de 292 à 299 cm ; une légère baisse de 2 cm la journée du 27 juillet soit de 299 à 297 cm; une hausse du niveau de 21 cm a été observée à la fin de la décade avec 301 cm le 28 juillet et 322 cm le 31 juillet. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2022-2023) sur la même période montre une légère baisse de 12 cm en moyenne.



I.4 Station de Kidira sur la Falémé affluent du fleuve Sénégal

La hausse de la fin de la deuxième décade s'est poursuivie, passant de 203 cm le 20 juillet à 274 cm le 24 juillet soit 71 cm; une baisse de 32 cm entre le 25 et le 28 juillet soit de 267 à 234 cm; une hausse du niveau de 37 cm est observée à la fin de la décade avec 247 cm le 29 juillet et 280 cm le 31 juillet. Ce niveau actuel est en deçà de 17 cm en moyenne de celui de l'année dernière sur la même décade.



Situation agricole

A Kédougou, Les cultures sont au stade croissance pour les deuxièmes semis et début montaison pour les premiers semis. Les deux vagues de semis du fonio sont entre montaison et croissance. Les deux vagues de semis du maïs sont comprises entre début montaison et croissance. Les vagues de semis de l'arachide sont entre floraison et croissance. Les deux vagues de semis du riz est au stade tallage et début tallage et le sorgho est en phase de croissance et 2 à 3 feuilles.

A Tambacounda : La première vague de semis en humide du mil est au stade de tallage. La première vague de semis du riz bas fond est au stade plantule et le sorgho 3 à 4 feuilles.

A Kolda : les vagues de semis du mil, de l'arachide, du sorgho, du maïs et du riz de plateau sont au stade levée.

A Sédhiou, dans le département de Sédhiou, la première vague de semis à sec du mil souna est au stade de début tallage et montaison. Le maïs de case, le maïs sont au stade début montaison. L'arachide dans ses deux vagues sont au stade plantule. Dans le département de Bounkiling, il y a plusieurs vagues de semis à sec et humide du mil et au stade tallage ou plantule. Le sorgho est au stade plantule et l'arachide en développement végétatif. Dans le Goudomp, il y a plusieurs vagues de semis, le mil souna et le maïs de case sont au stade 5-6 feuilles, l'arachide en plantule et le maïs est au stade 3-4 feuilles.

A Kaolack, Les opérations de semis pour les principales spéculations (mil, maïs et arachide) ont été lancées grâce aux pluies du 30 juin et du 10 juillet, et elles sont bouclées grâce à celles du 17, 18 et 19 juillet. Les cultures sont à différentes vagues. Pour la première vague de semis : l'arachide est au stade de 8 à 10

feuilles et en floraison pour les plus précoces, le mil est au stade de tallage et le maïs en montaison. Pour la deuxième vague de semis : l'arachide, le mil et le maïs sont au stade de 4 à 5 feuilles. Pour la troisième vague les semis sont au stade de levée. Cependant, les semis sont en cours et vont se poursuivre pour les cultures de diversification, en l'occurrence la pastèque, le sésame, le riz, le niébé et les plantations du manioc.

A Diourbel : la première vague de semis à sec du mil est au stade plantule. L'arachide est au stade jeunes plants et pour le maïs, les semis sont en cours. La deuxième vague de semis en humide du mil est en phase jeunes pousses. L'arachide, les semis sont en cours.

A Thiès, la première vague de semis à sec du mil, arachide, niébé est au stade levée et le manioc en début reprise.

A Louga, Les semis de la première décade du mois de juillet 2023 ont eu des levées et les derniers semis se poursuivent avec les pluies notées ces derniers jours.

A Matam, les opérations de nettoyage et de préparation des parcelles sont terminées dans beaucoup de zones. Les semis en humide ont démarré avec les premières pluies utiles reçues dans la nuit du 21 juin 2023. La première vague de semis de l'arachide et le niébé est au stade ramification, développement végétatif. Le sorgho et maïs est au stade plantule. Pour le mil, la première vague de semis est en montaison et tallage. La deuxième vague de semis du mil est au stade tallage et le sorgho, le niébé et le maïs sont au stade levée et plantule.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est principalement marquée par des infestations de chenilles, de sauteriaux et d'oiseaux granivores respectivement dans les régions de Louga, Kaffrine, Kaolack, Kolda et Dagana. Ces infestations sont notées sur le mil, le niébé, l'arachide, le maïs et le riz. Des traitements phytosanitaires sont effectués à l'aide des UPV et les CLV.

Par ailleurs la situation est relativement calme dans les autres localités.

1. Chenilles

Des infestations de Chenilles Poilues (*Amsacta moloneyi*) sur niébé de Chenilles Légionnaires d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs, et de chenilles arpeuteuse (*Geometridae*) sur l'arachide, ont été notées dans les régions de Louga, Kaolack, Kaffrine et Kolda durant cette décade. La présence d'*Amsacta moloneyi* (larves L1 et L2) sur le niébé et Arachide, est observé dans les départements de **linguère, Kébémér et Louga**. Des larves L5 de *spodoptera frugiperda* ont été observés sur jachère, champ d'arachides et de maïs à Touba Medinatoul Mounwara.

On n'a noté la présence de la Chenille arpeuteuse aux stades (larve L3 et L4) à Mbadane Mouride sur jachère et champ d'arachides (plantule) et des larves de la Chenille légionnaire d'automne sont observées sur culture de maïs au stade plantule signalé dans les localités de Konady et Sinthian Pathé (département de Medina Yoro Foula à Kolda).

2. Sauteriaux

Des infestations de sauteriaux (*Oedaleus senegalensis* (OSE), *Ornithacris cavroisi* (OCA), *Acrida bicolor* (ABI), *Catantops stramineus* (CST) *Acanthacris ruficornis* (ARU)) sont notées dans le département de Kaffrine, Malem Hodar et Koungueul. Des défoliations

ont été observées sur le mil, le maïs (plantule) et la jachère. Les traitements phytosanitaires par UPV ont été effectués sur 130 ha avec 65L du Chlorpyrifos-éthyl 480 UL (0,5L/ha). 500 ha ont été prospectés au totale.

3. Oiseaux granivores

Dans le **département de Dagana**, des attaques de *Passer lutéus* et *quelea-quelea* ont été notés sur le riz. Sur les 175 ha prospectés, 37,07 ha sont infestés et traités avec du Fenthion 640 UL.

4. Autres zones

Des infestations d'Iules (jeunes et adultes) sont également notées dans la localité de Sagna (département de Malem Hodar) sur jachère et champ de mil.

A part les oiseaux granivores, les sauteriaux, les Chenilles et les Iules aucune autre infestation n'a été signalée au niveau des autres zones agro-écologiques toujours sous contrôle.

Perspectives

- Redynamiser et poursuivre la sensibilisation des Comités de Lutte Villageois ;
- Intensifier les prospections (pour mieux identifier et surveiller les zones à risques d'infestations) et les traitements ;
- Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en environnement UBV (Ultra Bas Volume), en suivi environnement.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

À la deuxième décade du mois de juillet 2023, l'installation de la végétation se poursuit toujours normalement dans la partie sud et sud-est du territoire national (Casamance, Kédougou et une partie de Tambacounda) avec des valeurs du NDVI moyennes à élevées (Figures 1a et 1b). Par contre, ces valeurs restent faibles au nord, sur le littoral et au centre du pays. Comparées à l'année précédente à la même période, les valeurs du NDVI de l'année 2023 sont plus élevées. La Figure 2 montre l'état de développement des cultures du mil et de l'arachide dans deux localités du Bassin arachidier (Keur Madieng et Ndiago) à Guinguinéo.

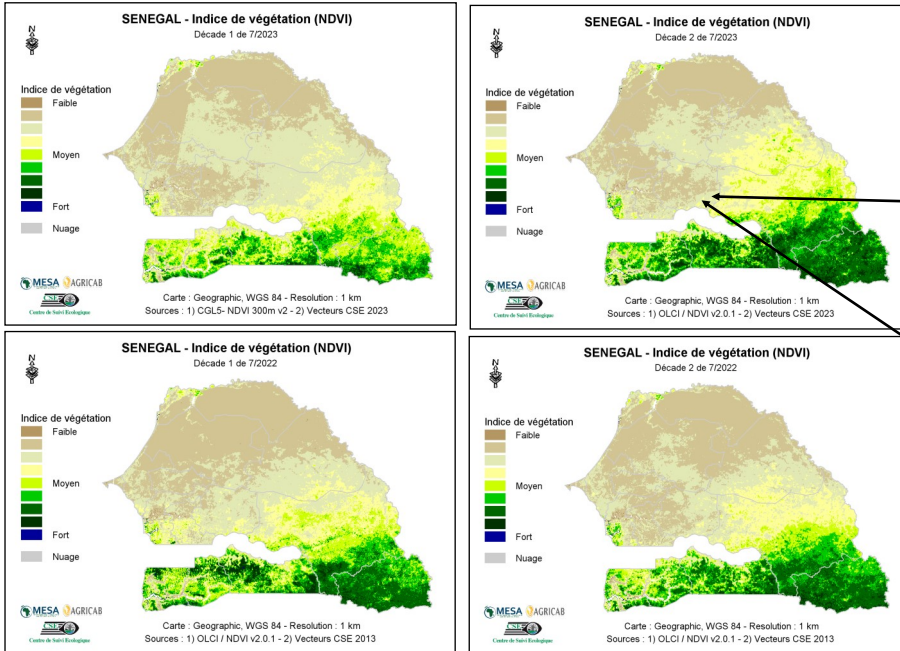


Figure 2 : Illustration de quelques localités avec (a) un champ d'arachide à Keur Madieng et (b) un champ de mil à Ndiago (Guinguinéo).

Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décade et (b) la deuxième décade du mois de juillet 2023 en comparaison avec les valeurs de l'année 2022 aux mêmes décades (c) et (d), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau d'approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé. Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux moins importante qu'à la décade précédente et à des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 438F CFA/kg (mil souana), 425 F CFA/kg (sorgho), 350 F CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses légères de : mil (+17%), sorgho (+1%) et (- 9) pour le maïs. Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil (+ 75%), sorgho (+49%) et maïs (+47%) Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 398 F CFA/kg est en hausse de 5% et 28%, respectivement par rapport à ses valeurs annuelles et quinquennales.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 352 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 528 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 340 F CFA/kg (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+1%), pour le riz parfumé (+8%) et une baisse pour le maïs (- 8%). Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé (+15%), riz parfumé (+21%) et maïs (+36%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : 1098 F CFA (niébé), 545 F CFA (arachide coque), 1070 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses légères de 4% (arachide coque), 3% (arachide décortiquée) et une baisse de 6% (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : +66% (arachide coque), +59% (arachide décortiquée) et de +47% (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « 700 – 1000 » F CFA/kg (oignon local), « 700 – 1000 » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de 885 F CFA/kg, 796 F CFA/kg. Les variations annuelles sont de +71% (oignon local) et +25% (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de 153% (oignon local) et de 71% (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 250 000 – 500 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 75 000 – 165 500 » F CFA/tête pour les ovins, « 35 000 – 42 500 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **360 760 F CFA, 119 205 F CFA, 40 100 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de (+5%) chez les bovins, (- 5%) les ovins et (+8) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi des hausses moyennes pour les bovins **(+31%)**, les ovins **(+34%)** et les caprins **(+17%)**.

III – Perspectives : La première décade du mois d'août 2023 serait marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances de hausse saisonnière.

Conseil agricole et rural

Culture	Conseils agricoles
Mil	En zone Nord et Centre, procédez au 1 ^{er} sarclage et démariage et à l'apport d'engrais NPK aux doses indiquées. En zone Cendre-sud et Sud, procédez au 2 ^{eme} sarclage et au 1 ^{er} apport d'urée.
Mais	Procédez au 1 ^{er} sarclage et à l'apport d'engrais aux doses et formules indiquées. Si le <i>triple 15</i> n'est pas encore disponible dans votre localité, demandez conseil à votre CAR pour un mélange de substitution.
Riz	Faites le sarclage manuel pour les semis directs et les repiquages. Apportez l'engrais aux doses indiquées.
Arachide	Faites le sarclage manuel et apportez l'engrais à la dose indiquée. Surveiller de près les attaques de pucerons.
Niébé grain et fourrager	Procédez au sarclage manuel et à l'apport d'engrais. Surveiller de près les attaques de pucerons et d'Amsacta.
Sésame	Préparez les parcelles et procédez au semis avec la variété certifiée indiquée dans votre localité.
Pastèque	Préparez les parcelles, avec un labour et un offsetage ;
Bissap	Préparez les parcelles, avec un labour et un offsetage, semez la variété souhaitée avec des semences certifiées.
Arboriculture fruitière	Continuez le nettoyage (sanitation) des vergers dans les localités Centre et Sud du pays. Période très favorable pour la prolifération des mouches de fruits comme le <i>Bactrocera dorsalis</i> pour la mangue. Veiller au nettoyage de vos vergers Piégeage de masse
Maraichage	Bien choisir les variétés adaptées à la saison humide chaude

Recommandations générales

- Surveiller l'évolution des cours d'eau au vue de la configuration de l'hivernage afin d'être alerté très tôt par rapport à d'éventuels débordements;
- Continuer les prospections et interventions phytosanitaires, surtout au Nord avec les oiseaux granivores;
- Surveiller les sites d'émergence des sauteriaux et d'Amsacta moloneyi dans le Centre du pays;
- Faire une diffusion à grande échelle des mises à jour de la prévision saisonnière;
- Garder en repérage les zones à risques d'insécurité alimentaire;
- Mieux communiquer sur les informations climatiques et météorologiques pour une prise de décision idoines des usagers.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...